



INSTITUTION, SOLIDARITÉS

COVID-19 : Distribution des masques

Depuis le 11 mai, le plan de déconfinement progressif est en marche. Au-delà des gestes barrières à maintenir impérativement, il est recommandé également de porter un masque dans les lieux publics, les commerces et à chaque fois que la distanciation physique ne peut être respectée.

Publié le 14 mai 2020

Une première phase, toujours en cours, en collaboration avec des bénévoles et la Ville de Guérande a permis la confection de masques et de surblouses à destination des personnels prioritaires. Nous remercions à nouveau les bénévoles investis sur ce dispositif depuis déjà quelques semaines.

Une deuxième phase sera lancée le 19 mai prochain. En effet, le Département, l'Association des Maires de Loire-Atlantique et 16 intercommunalités de Loire-Atlantique, dont Cap Atlantique, se sont associés pour une commande groupée de masques destinés au grand public. L'objectif étant de fournir un masque de protection réutilisable* à tous les habitants de Loire-Atlantique.

Aussi pour doter tous les Guérandais, ces masques seront livrés gratuitement à domicile via les services de La Poste, au fur-et-à-mesure de la réception des commandes, soit à partir du mardi 19 mai et jusqu'à début juin 2020.

Si vous ne recevez pas votre masque à l'issue de cette période de distribution, veuillez-vous signaler à la Mairie à partir du 15 juin (par téléphone de préférence afin d'éviter au maximum les déplacements).

** Les masques sont lavables 50 fois et répondent aux normes de l'AFNOR (Association Française de Normalisation).*



Ville de

Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h